CAF 2020
(nouvelles modalités des aides Caf – voir notre site internet)

Fournir la nouvelle attestation Msa au plus tard le 26 juin 2020

Centre de Loisirs Intercommunal - Vacances ETE 2020

Pour l'envoi de votre facture

Inscriptions du mardi 16 au dimanche 28 juin 2020

RESPONSABLE LEGAL

NOM_____ PRENOM_____

ADRESSE (si changement) _____ COMMUNE_____

E-mail ……..…… @..... Tél Dom. _____ Tél Travail _____ Port_____

ENFANT

NOM_____ PRENOM_____ Date de Naissance : ____/____/_____

ECOLE _____ CLASSE _____ COMMUNE_____

Si enfant Hors communauté, cochez la case ▲

INSCRIPTION STAGES ECOLE DES SPORTS - ETE 2020

		JUILLET 2020																			
		S 28					S 29					S 30					S 31				
STAGES SPORTIFS	**Tarif**	6	7	8	9	10	13	14	15	16	17	20	21	22	23	24	27	28	29	30	31
Multi sports 9-11 ans * (2011-2009)	65 €	COMPLET																			
Multi sports 12-14 ans * (2008-2006)	65 €																				
Multi sports 6-8 ans (2014-2012)	39 €								COMPLET												
Multi sports 9-11 ans (2011-2009)	39 €																				
Multi sports 6-8 ans (2014-2012)	52 €											COMPLET									
Multi sports 12-14 ans * (2008-2006)	65 €																				
Multi sports 8-12 ans * (2012-2008)	65 €																COMPLET				

**** Test de natation obligatoire pour l'activité Kayak***

Accueil matin : au gymnase de Nègrepelisse de 8h à 9h

Activités de 9h à 16h30

Accueil soir : au gymnase de Nègrepelisse de 16h30 à 18h (*pas de transfert à l'école primaire Les Platanes*)

AIDES CAF / MSA

Avez-vous droit aux Aides aux Temps Libres Caf ou Pass Accueil Msa : OUI ☐ NON ☐

Si oui, N° Allocataire Caf : ……

Attention vous devez fournir votre attestation de ventilation des aides CAF téléchargeable sur notre site et à remettre au Service Enfance Jeunesse avant le 26 Juin 2020.

REGLEMENT

TOUTE SOMME RESTANT DUE ANNULERA LA PRESENTE DEMANDE

L'INSCRIPTION NE SERA VALIDEE QU'APRES VERSEMENT D'UN ACOMPTE DE 50 % MINIMUM SAUF LES AYANTS DROITS CAF ACOMPTE DE 30% - (Régularisation à la facturation*)

SOIT _____ € REGLE PAR CHEQUE* ☐ ESPECES ☐ CHEQUES VACANCES ☐ CESU pour les – 6ans ☐

**** A l'ordre de REGIE CLI CCQVA***

Règlement solde facture : ☐ J'opte pour le prélèvement automatique (hors acompte) en remplissant l'autorisation de prélèvement (téléchargeable sur notre site internet) accompagnée d'un Rib, le tout à adresser directement au Service Enfance Jeunesse de la CCQVA 370 av. du 8 mai 1945 –82800 NEGREPELISSE.

Fait le _____ Signature des parents

CAF 2020
(nouvelles modalités des aides Caf – voir notre site internet)

Fournir la nouvelle attestation Msa au plus tard le 26 juin 2020

RECEPISSE VACANCES ETE 2020 - Centre de Loisirs Intercommunal

Inscriptions du mardi 16 au dimanche 28 juin 2020

RESPONSABLE LEGAL

NOM_____ PRENOM_____

ENFANT

NOM_____ PRENOM_____

PRESENCE

		JUILLET 2020																			
		S 28					S 29					S 30					S 31				
STAGES SPORTIFS	**Tarif**	6	7	8	9	10	13	14	15	16	17	20	21	22	23	24	27	28	29	30	31
Multi sports 9-11 ans * (2011-2009)	65 €	COMPLET																			
Multi sports 12-14 ans * (2008-2006)	65 €																				
Multi sports 6-8 ans (2014-2012)	39 €								COMPLET												
Multi sports 9-11 ans (2011-2009)	39 €																				
Multi sports 6-8 ans (2014-2012)	52 €											COMPLET									
Multi sports 12-14 ans * (2008-2006)	65 €																				
Multi sports 8-12 ans * (2012-2008)	65 €																COMPLET				

* ***Test de natation obligatoire pour l'activité Kayak***

Accueil matin : au gymnase de Nègrepelisse de 8h à 9h

Activités de 9h à 16h30

Accueil soir : au gymnase de Nègrepelisse de 16h30 à 18h (*pas de transfert à l'école primaire Les Platane* s)

AIDES CAF / MSA

Attention vous devez fournir votre attestation de ventilation des aides CAF téléchargeable sur notre site et à remettre au Service Enfance Jeunesse avant le 26 juin 2020.

REGLEMENT

TOUTE SOMME RESTANT DUE ANNULERA LA PRESENTE DEMANDE

L'INSCRIPTION NE SERA VALIDEE QU'APRES VERSEMENT D'UN ACOMPTE DE 50 % MINIMUM SAUF LES AYANTS DROITS CAF ACOMPTE DE 30% - (Régularisation à la facturation*)

SOIT _____ € REGLE PAR CHEQUE* ☐ ESPECES ☐ CHEQUES VACANCES ☐ CESU pour les – 6ans ☐

**** A l'ordre de REGIE CLI CCQVA***

Règlement solde facture : ☐ J'opte pour le prélèvement automatique (hors acompte) en remplissant l'autorisation de prélèvement (téléchargeable sur notre site internet) accompagnée d'un Rib, le tout à adresser directement au Service Enfance Jeunesse de la CCQVA 370 av. du 8 mai 1945 –82800 NEGREPELISSE.

Fait le _____ Signature de l'agent

****Le justificatif de l'aide aux vacances devra être donné impérativement avant le 26 JUIN 2020 pour que la déduction soit prise en compte sur la facturation. Au delà de ce délai aucune régularisation ne sera faite après édition de la facturation des vacances.***

*****Pour toute absence le certificat médical devra être donné dans les 48h sinon il ne sera pas pris en compte pour la facturation.***

Attestation de ventilation des jours
AIDE AUX TEMPS LIBRES CAF 2020 par la famille

(Hors séjour – montant de l'aide inchangé)

(à remettre au Service Enfance Jeunesse si vous ne l'avez pas déjà remis en début d'année)

Nom-Prénom FAMILLE : ……

Nom-Prénom ALLOCATAIRE : ……

N° ALLOCATAIRE : ……

Nom-Prénom des ENFANTS : ……

……

……

Vous avez la possibilité de choisir le mode de gestion de votre aide Caf :

1- Aide attribuée en fonction de la ***présence de l'enfant*** sur les mercredis et les vacances ***sans indication particulière*** faite au Service Enfance Jeunesse.

ou

2- ***Aide à la carte*** en fonction de vos besoins : *merci de cocher votre choix ci-dessous*

Pour info Année 2020 : 35 mercredis, 39 journées petites vacances, 34 journées vacances d'été (juillet 18 j / août 15 j).

		Nombre d'aides sur		
		Mercredis après-midi	Vacances	Total
CHOIX N°1 ☐	50% mercredi et 50% vacances	30	15	30
CHOIX N°2 ☐	25% mercredi et 75% vacances	16	22	30
CHOIX N°3 ☐	75% mercredi et 25%vacances	34	13	30
CHOIX N°4 ☐	100% vacances	0	30	30
CHOIX N°5 ☐	100% mercredis	35	0	17.5

*Si vous souhaitez **modifier l'affectation de l'aide avant les vacances d'été**, **vous devrez informer directement le Service Enfance Jeunesse (au 05 63 30 90 90)**. A partir du **1er septembre** tout solde restant sera affecté en fonction de la **présence chronologique de l'enfant** sur les mercredis et/ou vacances selon le montant de la dotation CAF attribuée au service ENFANCE JEUNESSE. Si votre Quotient Familial baisse dans l'année (≤ 780€), vous êtes tenus de nous le signaler pour l'ouverture de l'aide.* ***Aucun changement ne sera effectué automatiquement par le service.***

Fait le : **Signature des parents :**

Cadre réservé au Service Enfance Jeunesse

Montant QF au 01/01 : **vérifié portail ☐** **nb d'enfants à charge CAF :** **Famille monoparentale CAF ☐**

Montant de l'aide **MERCREDI & VACANCES :** **SEJOURS :**